

Collectif contre l'impunité

Regroupement de plaignants-es -contre l'ex dictateur Jean-Claude Duvalier et consorts- et d'organisations de droits humains
Centre œcuménique des droits humains (CEDH) - Kay Fanm (*Maison des femmes*)
Mouvement des femmes haïtiennes pour l'éducation et le développement (MOUFHED) - Réseau national de défense des droits humains (RNDDH)

Point focal: Centre œcuménique des droits humains (CEDH) - cedh@cedh-haiti.org

Communiqué

Jean-Claude Duvalier est l'héritier du 26 avril 1963

Depuis le retour en Haïti, le 16 janvier 2011, de l'ex Président à vie Jean-Claude Duvalier, un difficile combat est mené pour faire échec à l'impunité, refuser la banalisation de la dictature et la négation des crimes contre l'humanité perpétrés par la dynastie de François et Jean-Claude Duvalier.

Depuis février 2013, les plaignants et plaignantes du *Collectif* témoignent, devant la Cour d'Appel de Port-au-Prince, des violations subies et des innombrables exécutions et disparitions de nos concitoyens et concitoyennes durant le règne duvaliériste.

A travers divers actes, notamment l'adoption de la constitution du 29 mars 1987, l'État haïtien a reconnu les 29 ans de la sanglante dictature. Les défenseurs, supporteurs et héritiers de Duvalier tentent cependant de jeter le blâme sur les victimes et d'insulter la mémoire des milliers de personnes broyées par la machine duvaliériste.

Le 26 avril est une date symbolique de notre histoire. Le 26 avril 1963, la dictature, toute griffe dehors, avait organisé un massacre. Le 26 avril 1986, le duvaliérisme sans Duvalier s'est montré, avec la répression exercée par l'armée contre la manifestation, devant Fort Dimanche, pour honorer la mémoire des victimes de la dictature.

A la veille de la commémoration de la date symbolique du 26 avril, François Nicolas Duvalier, petit-fils et fils de dictateur, cherche à réhabiliter François Duvalier, sa présidence à vie et sa succession. Si le peuple haïtien n'avait pas fait le 7 février 1986, nous aurions eu droit à un deuxième héritier assumant, comme le premier, le prix du sang et la politique d'anéantissement du pays.

Le *Collectif* mêle sa voix à celle du *Comité de commémoration du 26 avril 1963*, pour refuser l'oubli, honorer la mémoire des victimes, saluer la résistance et, surtout, appeler à la vigilance citoyenne.

Nous n'oublierons pas ce qu'a été la dictature duvaliériste !

Port-au-Prince, le 24 avril 2013



Danièle Magloire
Coordonnatrice